

Chères amies, chers amis,

Bonne année, bonne santé ! Qui ne se souvient qu'enfants nous mettions tout notre cœur pour adresser ces mots aux grandes personnes de notre entourage ? Si le temps a passé, ces mots sont toujours et plus que jamais d'actualité. Mais nous savons, par raison et par expérience, que les vœux ne peuvent être exaucés que si individuellement et collectivement nous participons à leur réalisation.

Bonne et heureuse année 2022 !

Michel Mangonau



Vous avez dit « Accorderie » ?

Michèle Guiraud

Le terme d'*Accorderie* n'est pas encore très familier à nos oreilles. C'est un concept solidaire, né en 2002 au Québec, qui vise à lutter contre la pauvreté et à favoriser la mixité sociale. Il repose sur un principe simple : proposer aux habitants d'un quartier ou d'une petite ville un échange de services sur la base de leurs savoir-faire, et ce, sans aucune contrepartie financière.

Concrètement, un membre (appelé *Accordeur*), qui effectue par exemple une heure de dépannage d'une machine à laver, se voit accorder un crédit de temps d'une heure qu'il utilise pour obtenir un service proposé par d'autres *Accordeurs* pour préparer une choucroute, s'initier à la guitare, restaurer un meuble, etc.... Tous les services sont mis sur pied d'égalité. Il s'agit donc d'un échange quantifié de temps, cet entre-deux entre l'échange monétaire et le don sans contrepartie.

Le Réseau des *Accorderies* de France est créé en 2013 par la Fondation Macif, le Secours Catholique et la Caisse des Dépôts en vue d'appuyer le développement du concept sur tout le territoire national.

Il existe deux *Accorderies* en Bourgogne : celle de Cosne-Cours-sur-Loire dans la Nièvre (commune d'environ 10 500 habitants) et celle du Pays Mâconnais en Saône-et-Loire. Elles abondent en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la petite ville de Die (environ 4700 habitants), par exemple, l'*Accorderie* compte 740 adhérents, en élargissant son champ d'action aux petites communes alentours. L'*Accorderie* est un projet collectif et de territoire. Pour envisager sa création, il est nécessaire de mobiliser les habitants et de les associer à la phase de réflexion. La décision finale d'implantation d'une *Accorderie* revient au Réseau des *Accorderies* de France, avec l'obtention d'un agrément. Pour que cela fonctionne, il faut : un local, un salarié et au minimum 200 personnes inscrites.

L'*Accorderie* fait donc le pari sympathique de créer une richesse collective et solidaire en ne laissant personne de côté.

Elle démontre qu'il est possible de produire et de consommer autrement.

Comité de Direction (Codir) :

Michel Mangonau	Président
Isabelle Maupetit	Trésorière
Florent Grandouiller	Secrétaire
Christine Coquet	
Michèle Guiraud	
Gérard Cariteau	
Jacques Drouhin	
Bernard Lachot	
Gérard Lizard	



L'association vit grâce à vous

Cotisation (20 € par an) pour :

- . participer à la vie de l'association,
- . recevoir cette lettre de l'AFRA par internet ou en format papier sur simple demande

Effectuer un don :

- . Pour soutenir durablement votre Association, ses projets, sa communication

Vie de l'association AFRA

Isabelle, Florent, Michel

- ☺ **Notre assemblée générale** aura lieu le 1er mars prochain : Plus d'informations dans le prochain *Rencontre* de Février
- ☺ Votre association vit pour vous et grâce à vous : Prenez ou renouvelez votre adhésion dès maintenant !
- ☺ Vous appréciez *Rencontre*, notre publication mensuelle : votre adhésion à l'AFRA est un soutien précieux
- ☺ **Les ateliers de l'AFRA (informatique et peinture) ont repris début janvier : profitez-en !**

REJOIGNEZ-NOUS

AFRA, votre Association (statut « loi de 1901 ») siège social : Centre d'Animation Pierre Jacques

site : <http://www.fontaine-reflexionaction.fr/>

Courriel : fontaine.reflexionaction@laposte.net

Courrier : AFRA

C.A.P.J. Boite n° 13 21121 Fontaine-lès-Dijon

En ce début d'année, nous formons les vœux que chacun de nous puisse profiter des bons moments que 2022 nous réserve, car ceux-ci seront toujours là, dans tous les cas ! Il suffit de savoir les savourer. Restons donc attentifs, motivés et acteurs des moments qui font du bien.



Fin 2021, nous avons tenté d'initier des discussions avec la majorité municipale pour réfléchir ensemble aux actions les plus pertinentes pour que Fontaine-lès-Dijon s'engage plus activement sur la voie de la neutralité carbone.

La première étape s'appuyait sur des ateliers proposés : « Fresque du climat » et « Inventons nos vies bas carbone ». C'est compliqué, il faut bien le reconnaître, mais il y a des ouvertures et nous comptons faire fructifier ces graines de dialogue, dans l'intérêt collectif.

Rappelons aussi que nous sommes à l'écoute des habitants de la commune un samedi sur trois, de 10h à midi, au 4 rue des Carrois. N'hésitez pas à venir discuter, nous rencontrer !

Nos lecteurs nous écrivent

Françoise Fournet



Françoise, Maurice et Fabricio

Difficile de témoigner sur l'accueil des demandeurs d'asile compte tenu de la complexité du sujet et de la diversité des opinions.

Il s'agit de dépassionner le débat en nuanciant les mots «demandeur d'asile», «migrant», «réfugiés», «accueil», «politique»...

Un demandeur d'asile est un migrant qui a quitté son pays en raison d'une crainte de persécution et qui nécessite une protection internationale pour essayer d'obtenir le statut de réfugié.

On ne peut certes pas accueillir tous les migrants mais sachons accueillir pleinement tous ceux qui sont acceptés par notre pays selon des procédures établies en France.

Voilà plus de cinq ans que j'ai fait le choix avec Maurice de devenir famille d'accueil dans le cadre de l'association JRS (jésuite réfugié service) Welcome. Ce choix a été guidé par le fait que nous possédons, à Fontaine, une maison avec des chambres vides et que nous côtoyons de nombreuses personnes vivant dans des conditions inhumaines, dans la rue ou dans des abris de fortune.

Beauty, Abbas, Abdulshekur, Heureuse, Mohammad, Saimir, Sharif, *Fabricio*... des prénoms qui résonnent en nous comme des belles rencontres, des histoires ternies par des traumatismes, des séparations générant peurs, angoisse, sentiment d'insécurité. Quand les différents organismes nous les confient, nous ne connaissons rien de leur histoire. Nous savons seulement qu'ils ont besoin d'être nourris, logés, entourés, sécurisés. Nous connaissons un nom, un prénom, un pays, une langue, une religion parfois. C'est tout.

Le reste viendra plus tard, quand un climat de confiance se sera instauré. Chaque histoire est unique. Ils ont laissé parents, enfants, famille et amis pour fuir la prison ou la mort. Parfois il faut beaucoup de temps pour s'approprier, accepter les différences culturelles, les différents codes sociaux, les différentes habitudes alimentaires...

Accueil après accueil, nous avons appris à prendre le temps du partage, à accepter que tout ne se passe pas toujours comme sur le papier !

Nous n'hésitons pas à renouveler cette expérience de solidarité car nous savons que chaque accueil a une durée limitée, qu'une autre famille prendra le relais, qu'un réseau structuré nous guide et nous soutient quand nous rencontrons des difficultés, que nous recevons autant que nous donnons. Le courage de ces femmes et de ces hommes est exemplaire et nous permet de relativiser nos préoccupations quotidiennes.

Enfin, quelle joie quand nous recevons des nouvelles de certains de nos demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugié qui, malgré de nombreux obstacles, ont réussi à retrouver leur autonomie et leur dignité grâce à un logement décent, des cours de langue, une formation professionnelle, un travail !

Mohammad suit des cours à l'école de la deuxième chance, Sharif travaille à la production d'une entreprise dijonnaise, Abdulshekur est coiffeur à Paris, Heureuse cultive des légumes à la campagne...

Mais nous savons qu'au-delà de nos comportements d'accueil, il est urgent que l'Etat, en liaison avec d'autres Etats, intervienne et aide aussi ces pays qui laissent partir leurs citoyens.

